

HEMOCHROMATOSE AQUITAINE (H.Aq)

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE CONSTITUTIVE DU 21 DECEMBRE 2005

Le 21 décembre 2005 à 18 heures, au café « Le Rond-Point », 1 avenue du Parc de Lescure, à Bordeaux (33000), se sont réunis les membres fondateurs de l'association Hémochromatose Aquitaine (H.Aq), afin de constituer leur association.

Sont présents :

- Mmes Maryvonne MENE, Sophie BALAGAYRIE,
- Mrs Jean-Paul FABARD, Dominique CHEVILLOT, Eric LACROIX, Michel BOUDRY, Jean-Louis BALAGAYRIE, Stéphane SCHINAZI,

qui, réunis en assemblée, décident à l'unanimité de constituer une association dénommée Hémochromatose Aquitaine (H.Aq), ayant pour buts d'informer, de susciter et d'aider la recherche sur l'hémochromatose et les maladies apparentées, d'aider les personnes touchées par cette maladie, et de dispenser des formations.

Les membres fondateurs ont alors décidé, à l'unanimité, d'adopter les statuts de leur association.

Ils ont ensuite procédé à l'élection du Conseil d'Administration, conformément aux statuts. Ont été élus membres du Conseil : Eric LACROIX, Sophie BALAGAYRIE, Jean-Paul FABARD, Maryvonne MENE, Stéphane SCHINAZI, Michel BOUDRY.

Puis, le Conseil a procédé à l'élection au scrutin secret des membres de son Bureau, conformément aux statuts. Ont été élus :

- Président : Eric LACROIX
- Vice-présidente : Sophie BALAGAYRIE
- Secrétaire général : Stéphane SCHINAZI
- Secrétaire général adjoint : Michel BOUDRY
- Trésorier : Jean-Paul FABARD
- Trésorière adjointe : Maryvonne MENE

Le Conseil d'Administration a ensuite décidé du montant annuel de la cotisation pour chaque adhérent de l'association. Ce montant a été fixé à 35 €.

La date de la prochaine réunion du Conseil d'Administration a été fixée au jeudi 12 février 18 heures, au même endroit.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, lequel après lecture a été signé par le Président et le Secrétaire.

Le Président

Le Secrétaire